

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept le 9 mai à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Délibérations sous la présidence de Monsieur GELINEAU Jackie, Maire. Etaient présents MM GELINEAU Jackie, Maire, NAUD et Mme BREMOND, Adjoints, MM GELINEAU C., JOURDAIN, PATRELLE, Mmes CESBRON M., LEVRON, PRÉHAUT et JOURDAIN.

Absents excusés : Stéphanie CESBRON, Léopold NALWANGO et Laurent VION

Secrétaire de séance : Myriam LEVRON

Convocation du 2 mai 2017

Pouvoir : Léopold NALWANGO donne pouvoir à Alain PATRELLE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 10 avril 2017.

I – VOTE DES COMPTES DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2016 dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs 2016, et arrêtés comme suit :

➤ **Commune**



- Section de fonctionnement

▪ Dépenses :	320 183,33 €
▪ Recettes :	380 365,89 €
▪ Soit un excédent de l'exercice 2016 de	60 182,56 €
▪ Excédent de fonctionnement reporté 2015	55 167,34 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 excédentaire	115 349,90 €

- Section d'investissement

▪ Dépenses :	131 039,96 €
▪ Recettes :	95 383,38 €
▪ Soit un déficit de l'exercice 2016 de :	- 35 656,58 €
▪ Déficit d'investissement reporté 2015	- 5 636,73 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 déficitaire	- 41 293,31 €



Lotissement

Le Hameau de l'Echalier

- Section de fonctionnement

▪ Dépenses :	244 114,49 €
▪ Recettes :	244 114,49 €
▪ Soit un résultat de l'exercice 2016 de :	0,00 €
▪ Excédent de fonctionnement reporté 2015	113 948,71 €
▪ soit un résultat de clôture 2016 excédentaire de	113 948,71 €

- <u>Section d'investissement</u>	
▪ Dépenses :	244 114,49 €
▪ Recettes :	244 114,49 €
▪ Soit un résultat de l'exercice 2016 de	0,00€
▪ Déficit d'investissement reporté 2015	-237 207,36 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 déficitaire de	-237 207,36 €

II- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Mr GELINEAU quitte la pièce pour le vote des comptes administratifs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016, dont les résultats sont identiques aux comptes de gestion 2016 et arrêtés comme suit :

➤ **Commune**

- <u>Section de fonctionnement</u>	
▪ Dépenses :	320 183,33 €
▪ Recettes :	380 365,89 €
▪ Soit un excédent de l'exercice 2016 de	60 182,56 €
▪ Excédent de fonctionnement reporté 2015	55 167,34 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 excédentaire	115 349,90 €

- <u>Section d'investissement</u>	
▪ Dépenses :	131 039,96 €
▪ Recettes :	95 383,38 €
▪ Soit un déficit de l'exercice 2016 de :	- 35 656,58 €
▪ Déficit d'investissement reporté 2015	- 5 636,73 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 déficitaire	- 41 293,31 €

➤ **Lotissement**

Le Hameau de l'Echalier

- <u>Section de fonctionnement</u>	
▪ Dépenses :	244 114,49 €
▪ Recettes :	244 114,49 €
▪ Soit un résultat de l'exercice 2016 de :	0,00 €
▪ Excédent de fonctionnement reporté 2015	113 948,71 €
▪ soit un résultat de clôture 2016 excédentaire de	113 948,71 €

- <u>Section d'investissement</u>	
▪ Dépenses :	244 114,49 €
▪ Recettes :	244 114,49 €
▪ Soit un résultat de l'exercice 2016 de	0,00€
▪ Déficit d'investissement reporté 2015	-237 207,36 €
▪ Soit un résultat de clôture 2016 déficitaire de	-237 207,36 €

III – REFORME STATUTAIRE DU SIEMML VISANT A ELARGIR L’OFFRE DE COMPETENCES ET DE SERVICES DU SYNDICAT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-17,

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d’Energies de Maine-et-Loire (SIEMML) du 25 octobre 2016 approuvant la modification des statuts visant à élargir l’offre de compétences et services du Syndicat (jointe en annexe),

Vu le rapport de présentation,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l’unanimité :

- **d’approuver** la réforme statutaire du SIEMML conformément à sa délibération n°59-2016 du 25 octobre 2016 ci-annexée ;

IV – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L’EGLISE

Vu la circulaire INTD1301312C du 21 janvier 2013, concernant les indemnités pour le gardiennage des églises communales et la circulaire préfectorale du 26 février 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité :

- d’allouer pour l’année 2017 une indemnité de 200 € au gardien de l’Eglise, Monsieur Jean-Paul BANCHEREAU, résidant 44, rue Charles de Gaulle - 49340 CHANTELOUP LES BOIS.

La dépense sera prélevée à l’article 6282 du Budget primitif 2016 et sera versée sur le même exercice.

V – QUESTIONS DIVERSES

1 – PLUi H

Un diaporama est présenté au Conseil Municipal concernant les démarches préalables à l’engagement du PLUi H, le calendrier prévisionnel estimatif d’élaboration et les modalités de gouvernance. Il est demandé au Conseil d’émettre un avis sur la carte proposée des groupes de travail ainsi que sur le principe de gouvernance aux phases de diagnostic, PADD et règlement/zonage. Suite à cette présentation et à des échanges au sein du conseil, il est émis un avis favorable de principe.

2 – Restitution Enquête Sainte Marie

Gilles NAUD présente le diaporama effectué par les élèves du lycée Sainte-Marie analysant les réponses reçues suite à l’enquête distribuée sur la commune.

Il est proposé de leur verser la somme de 200€ en remerciement de ce travail.

3 – Planning Elections Législatives des 11 et 18 juin 2017

Le tableau des permanences des conseillers est complété pour la tenue du bureau de vote ouvert **de 8 heures à 18 heures.**

TOUR DE TABLE

➤ Commissions communales

1 – Travaux cimetière et calvaire Saint-Michel – (J. GÉLINEAU)

Réfection d'un monument communal prévue semaine prochaine
Dates à prévoir pour le calvaire Saint-Michel.

2 – Commission aménagement (G. NAUD)

La Coudre : bâtiment en tôle à démolir mais interrogation sur la partie chenil qui pourrait être rénovée.

Travaux d'entretien à prévoir sur le cours de tennis et sur le terrain de basket

➤ Commissions intercommunales

- CSI Chloro'Fil – (Myriam LEVRON)

Assemblée générale du 18 mai

Préparation du temps fort de fin d'année qui aura lieu le samedi 17 juin

- Aménagement de l'espace – (Anne PREHAUT)

Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2017 :

- Présentation des communes de CHANTELOUP-LES-BOIS et de CLERE-SUR-LAYON

- Aménagement de l'espace – (Anne PREHAUT)

Compte-rendu de la dernière réunion

Présentation du PLUi H

Présentation de l'étude avant-projet de la mise en accessibilité de la gare de Cholet.

Veziens : 19 logements pour les anciens

Présentation de la trame verte et bleue du SCOT

- Culture – (Anne PRÉHAUT)

Le Musée du Textile répertorie les maisons de tisserands en l'état. Rechercher s'il en existe à Chanteloup-les-Bois.

- Défibrillateur

Le SDISS ne prend plus en charge la maintenance des défibrillateurs, celle-ci incombe désormais à la commune. Il faut savoir que par exemple, une batterie vaut environ 400€, l'envoi du défibrillateur pour une réparation vaut 500€ + la réparation. La question d'en acheter un nouveau se pose.

Des devis sont en attente. Il conviendra de budgétiser cet achat prochainement.

Dates des Conseils Municipaux

- lundi 10 juillet 2017 ?

- lundi 11 septembre 2017

- lundi 9 octobre 2017

- lundi 13 novembre 2017

- lundi 11 décembre 2017

Le Maire,
Jackie GÉLINEAU